



 **Aube**  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

# Schéma départemental de l'autonomie 2025-2029

en faveur des personnes âgées,  
des personnes en situation  
de handicap et de leurs aidants



C'est la première fois que le Département adopte un schéma de l'autonomie unique en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Chef de file de l'action sociale et médico-sociale (112,4 millions en 2025), en lien avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Département a construit ce schéma avec les personnes concernées ainsi que leurs représentants, et l'ensemble des professionnels œuvrant auprès de ces publics.

Cette feuille de route 2025-2029 répond au vieillissement de la population auboise et à l'augmentation du nombre de personnes ayant un droit ouvert à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Notre ambition est d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées, en situation de handicap, et de leurs aidants. Cela passe notamment par la prévention de la perte d'autonomie et le maintien à domicile. Quand celui-ci n'est plus envisageable, il est nécessaire d'accompagner les personnes vers d'autres solutions mieux adaptées en tenant compte de leurs souhaits.

Les enjeux sont nombreux : mieux prendre en compte les parcours de vie, faciliter l'accès aux aides financières et aux prestations, renforcer la compréhension des dispositifs d'accompagnement et les actions de prévention, améliorer la coordination entre les acteurs, soutenir les services autonomie à domicile et les établissements d'accueil, développer des offres de répit pour les aidants...

Un programme d'actions qui concerne de très nombreux Aubois.

**Philippe Pichery**

Président du Conseil départemental de l'Aube

# L'autonomie dans l'Aube en chiffres

› **112,4** millions d'euros, c'est le budget du Département consacré à l'autonomie en 2025

› **28 %** des Auboisiens avaient plus de 60 ans en 2020

› **12%** des Auboisiens auront plus de 75 ans en 2030

› **24 000**, le nombre d'Auboisiens ayant au moins un droit ouvert à la Maison Départementale des personnes handicapées (MDPH)

› **28 000** Auboisiens, dont 7 700 ont plus de 60 ans, aident un proche retraité et/ou en situation de handicap

› **7500**, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), financée par le Département

› **3 000**, le nombre de professionnels au service des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans l'Aube (médecins, infirmiers, aides-soignants, aides à domicile, travailleurs médico-sociaux...)

# 6 orientations stratégiques pour structurer le schéma

Logique de parcours de vie,  
en prévenant mieux les ruptures de parcours

Aller-vers les personnes âgées,  
en situation de handicap et leurs aidants

Autodétermination des personnes,  
participation et citoyenneté

Prévention de la perte d'autonomie et  
des risques de dégradation

Renforcement de l'attractivité des  
métiers de l'autonomie

Coordination des acteurs



# 5 axes déclinés en 22 fiches

## **AXE 1 : Faciliter l'accès aux droits et à l'information, dans la perspective d'une mise en place du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)**



1. Apporter une réponse qui soit davantage lisible, accessible, personnalisée pour chaque personne âgée, personne en situation de handicap ou aidant, quels que soient ses besoins
2. Fluidifier les démarches d'ouverture des droits

## **AXE 2 : Soutenir les Auboïs dans les différentes sphères impactant leur qualité de vie, renforcer leur inclusion dans la société**



3. Soutenir les acteurs qui agissent en faveur du lien social
4. Renforcer le soutien à la prévention de la perte d'autonomie
5. Renforcer l'inclusion scolaire et extrascolaire des enfants en évitant les ruptures de parcours
6. Encourager la formation, l'insertion, le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, en milieu ordinaire et protégé
7. Encourager la dynamique inclusive et d'accessibilité dans l'offre sportive, culturelle et touristique
8. Soutenir le pouvoir d'agir des personnes âgées, personnes en situation de handicap

## **AXE 3 : Soutenir les proches aidants et prévenir les situations d'épuisement**



9. Conforter la politique d'accompagnement des aidants dans une optique de moyen/long terme et améliorer la reconnaissance des proches aidants
10. Renforcer les dispositifs soutenant les proches aidants et favoriser l'accès à l'offre

# actions

## **AXE 4 : Faciliter et fluidifier les parcours de vie des personnes âgées et/ou en situation de handicap**



11. Structurer et pérenniser la dynamique collective entre professionnels
12. Consolider l'outillage des professionnels permettant la mise en œuvre et le suivi du parcours, en co-construction avec les personnes concernées
13. Faciliter l'accès aux solutions d'urgence (en lien avec le secteur sanitaire)
14. Renforcer le repérage des fragilités et situations de vulnérabilité
15. Développer l'offre de services de mobilité pour rompre l'isolement géographique et faciliter l'accès aux services de proximité, établissements, plateformes de répit...
16. Accompagner l'adaptation du logement

## **AXE 5 : Soutenir et adapter l'offre au service du parcours de vie des personnes**



17. Dans le cadre de la réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD), actualiser le schéma stratégique de l'aide à domicile, en articulation avec l'Agence régionale de santé (ARS)
18. Accompagner les SAD dans le maintien et le développement de leur activité en soutenant le renforcement des équipes
19. Soutenir l'homogénéité, la qualité de service rendu, et la valoriser
20. Encourager les établissements à garantir une bonne qualité de service, et la valoriser
21. Accompagner la transformation de l'offre, la renforcer
22. Dynamiser les alternatives à l'institution, soutenir la pluralité des offres d'habitat intermédiaire ou accompagné pour mieux répondre aux besoins, en particulier via l'habitat inclusif

# A vos côtés

---

**Département de l'Aube  
Pôle des solidarités**

Direction de l'autonomie  
Cité administrative des  
Vassaulles  
BP 50770  
10026 Troyes Cedex

---

**Tél.** : 03 25 42 48 81  
autonomie@aube.fr

---

**aube.fr**

in   

---